

Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 103 (2014)

Rubrik: Pro Natura Fribourg : rapport d'activité 2013

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Jacques Eschmann,
Président de
Pro Natura Fribourg

Editorial

Une nouvelle période géologique ?

Deux événements liés ont marqué l'automne 2013: la publication du 5^{ème} rapport du GIEC et le typhon philippin Haiyan.

Le GIEC (IPCC en anglais) est un groupe d'experts en climatologie mandaté par l'ONU pour documenter le changement climatique. Il publie un rapport très attendu tous les 5 à 6 ans. Le dernier en date est sans équivoque: le réchauffement climatique est prouvé et il est provoqué par les gaz à effets de serre dégagés par les activités humaines.

L'ampleur du changement climatique est sidérante: depuis 1880, l'ensemble de la planète a connu un réchauffement de 0.85°C, avec des conséquences sur le régime des pluies (augmentation ou diminution selon les endroits, modification de leur répartition annuelle) et sur les glaciers et le pergélisol (pratiquement tous les glaciers reculent, la banquise arctique et le manteau neigeux

printanier de l'hémisphère nord se réduisent comme peau de chagrin). Le niveau de la mer s'est élevé en moyenne de 19 cm entre 1901 et 2010. La cause? La fonte des glaces et la dilatation thermique des océans.

Certes, les climatologues ne sont pas en mesure d'attribuer le typhon philippin avec certitude au réchauffement climatique, mais ce qui se passe correspond aux prévisions. Davantage de chaleur dans l'atmosphère et dans les océans donne plus d'énergie, donc plus d'évaporation, plus de pluies et des vents plus violents. Dans le cas du typhon Haiyan, ajoutez-y une des pressions les plus basses jamais mesurées provoquant une élévation du niveau de la mer qui s'ajoute à celle due au réchauffement climatique.

Programme de l'Assemblée générale en page 6

Rapport d'activités 2013

Résultat: des milliers de morts, des millions de sans-abris et un pays dévasté.

Devant l'ampleur des agressions que l'humanité fait subir à notre planète, nombre de scientifiques n'hésitent plus à introduire une nouvelle période géologique, baptisée Anthropocène. Elle fait suite à l'Holocène commencé il y a 11'500 ans lorsque le climat s'est plus ou moins stabilisé après la dernière glaciation. Elle débute avec la révolution industrielle, quand l'influence de l'humanité est devenue prédominante, à tel point que les géologues du futur pourront clairement identifier son impact dans les roches qu'ils observeront (pour autant que l'être humain n'ait pas disparu d'ici là...).

Le drame, c'est que la communauté internationale n'entreprend rien pour contrer la dégradation des écosystèmes, l'effondrement de la biodiversité et le réchauffement (+ 4° vers 2100? Pire encore?). C'est au contraire la fuite en avant vers toujours plus de croissance. Chez nous, au plan cantonal comme au niveau national, la pression sur la nature s'accentue et le laxisme de certaines autorités laisse pantois. Pro Natura doit trop souvent dénoncer des projets mal ficelés, voire illégaux et rencontre plus de succès dans la voie judiciaire que dans la phase d'évaluation par l'administration ou l'instance politique. Ce qui nous constraint à de longues et coûteuses procédures d'oppositions et de recours. La protection de la nature est à ce prix.

Jacques Eschmann, président

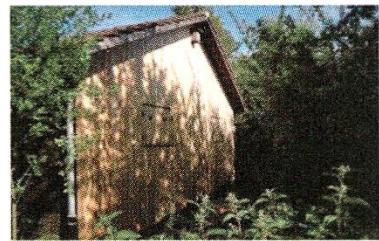
Quoi de neuf au Vanil Noir?

En 2013 ont débuté les travaux relatifs au plan de gestion qui couvrira aussi bien les parties fribourgeoise que vaudoise de la réserve. Jusqu'à présent, elle ne disposait pas d'un tel plan, contrairement aux autres réserves de Pro Natura. La première étape, un travail de longue haleine qui a consisté à collecter toutes les informations concernant ce site, est terminée grâce au soutien minutieux de Mme Sarah Burgy, notre stagiaire. Les prochaines étapes devront définir les espèces typiques à protéger, puis les mesures concrètes de gestion à mettre en place pour assurer leur pérennité. Une autre étude a été menée dans le cadre du travail de bachelor de Mme Li Yi-ging, élève à la Haute école de gestion du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève. Elle concerne les acteurs de la réserve, c'est-à-dire toutes les personnes ou associations plus ou moins impliquées: exploitants d'alpages, Club alpin, chasseurs, gardes-nature, offices du tourisme, Pro Natura... L'objectif était notamment de connaître les perceptions qu'ont les uns et les autres de ce territoire, afin de dégager les zones de convergence et de divergence entre les utilisateurs, mais aussi les possibilités de collaboration.

Au chapitre des divers, nous relevons le réaménagement du parking de Bounavaux. L'affluence est si importante les week-ends de beau temps que les véhicules débordent sur la chaussée. Suite à la demande de la commune, nous avons réorganisé le parking en collaboration avec le CAS-Gruyère. Enfin, nous déplorons des cas de vandalisme répétés sur le panneau d'information posé en 2012 à l'entrée du vallon des Morteys.

L'Auried...

Certains événements survenus en 2013 sont bien visibles, d'autres un peu moins.



La façade ouest du pavillon d'information de l'Auried flamant neuve

La rénovation de la façade ouest du pavillon d'information ou encore le nettoyage de deux étangs, pour les libérer de la végétation, entrent dans la première catégorie. L'activité du castor également, qui a décidé de croquer une palissade en



Une majesté qui se passe de commentaires

saule fraîchement construite par les bénévoles. Dans le chapitre des événements discrets, on peut noter la stabilité de la population des rainettes (265 mâles chanteurs répertoriés), qui ont à nouveau ravi de nombreux visiteurs, et le succès de reproduction d'un couple de vanneaux huppés. Vous trouverez toutes ces informations, ainsi que d'autres, dans le rapport annuel de la réserve de l'Auried (en D) disponible sur www.pronatura-fr.ch > Nos réserves.

...et les autres réserves

Les diverses petites réserves et terrains de Pro Natura Fribourg sont gérés en collaboration avec le Service cantonal de la nature et du paysage. Des responsables de réserves, nommés par le Service et Pro Natura, sont en charge de leur suivi, de la définition des mesures ainsi que, après accord des deux institutions, de leur mise en œuvre. Il s'agit dans la plupart des cas d'entretien courant afin de maintenir la valeur biologique des sites. Parfois, comme aux Overesses de Villarepos (En Berlez), des travaux plus conséquents sont nécessaires. En 2014, le responsable de cette réserve doit définir un plan d'interventions visant à «rajeunir» le site à batraciens. Afin de pouvoir financer ce projet, Pro Natura Fribourg lance une recherche de fonds auprès de ses membres.

Des arbres pour le paysage

Lancé officiellement le 26 mars 2013 à Saint-Antoine, le projet favorise, par le conseil et le soutien financier, la plantation d'un millier d'arbres fruitiers haute-tige dans les districts du Lac et de la Singine. Les coûts, évalués à 150'000.- sont pris en charge conjointement par Pro Natura, le Fonds suisse pour le paysage ainsi qu'un particulier.

La pérennité des vergers plantés ou com-

plétés est assurée par un contrat liant le propriétaire du terrain à Pro Natura. A fin 2013, plus des deux tiers de l'objectif étaient atteints. Près de 700 arbres ont été mis en terre. Le solde est déjà réservé et sera planté ce printemps.

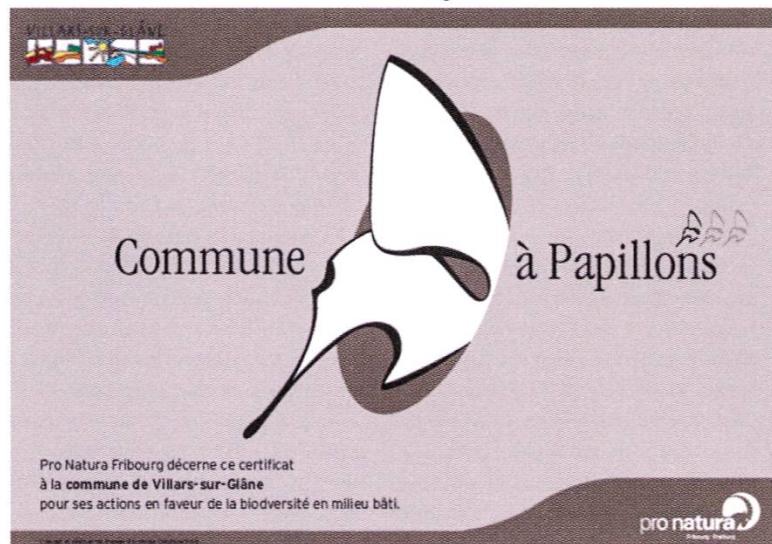
Le comité de Pro Natura Fribourg a décidé, fin 2013, de mettre sur pied un projet similaire dans la partie francophone du canton. Nous recherchons donc des propriétaires de terrain et des agriculteurs intéressés à réhabiliter d'anciens vergers ou à en créer de nouveaux. Faites passer le mot!

par la loi). Refusant d'y renoncer, elles ne peuvent être certifiées.

En 2014, nous poursuivons notre action de conseil et de sensibilisation: à Bulle avec un cours proposé aux communes, en collaboration avec le service des Espaces verts et aussi à Grangeneuve dans le cadre de la formation des apprentis horticulteurs.

Nous avons également participé à la manifestation »Jardins en fête« le 1^{er} juin à Attalens. Nous y avons proposé un atelier de réalisation d'hôtels à insectes qui a recueilli un franc succès (25 participants) malgré la mauvaise météo.

Biodiversité en milieu bâti



Label en format A3 à voir dans les communes

Comme annoncé dans notre dernier rapport annuel, Bulle et Villars-sur-Glâne ont été certifiées «Commune à papillons» en 2013. Ce label reconnaît leurs efforts en faveur de la biodiversité dans la gestion de leurs espaces verts.

D'autres communes ont été conseillées avec toujours le même écueil: l'utilisation des herbicides sur les routes, chemins et places ainsi que leurs abords (interdits

Oui à la LAT

Le 3 mars 2013, le peuple suisse a accepté à une grande majorité la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire, la LAT.

Cette dernière vise une utilisation économique du sol. Avec 63% de oui, les Fribourgeois l'ont plébiscitée.

La campagne cantonale en faveur du projet a été coordonnée par Pro Natura Fribourg qui a mis sur pied le Comité fribourgeois «OUI à la LAT». Ce début d'année de travail intense pour la section a été récompensé par ce magnifique résultat.

Quant à la mise en œuvre de cette décision populaire sans équivoque, c'est une autre histoire.



Nouvelle plantation à Saint-Antoine



En revenant de la Berra, vue sur Supillette

Là-haut sur la Berra

En 2008, nous faisions opposition à la rénovation légère d'une desserte alpestre entre le chalet de Supillette et celui de la Berra. Après les lourds travaux menés quelques années auparavant sur le tronçon aval depuis le lieu-dit Brüggera, notre crainte était de voir se créer une liaison carrossable entre la vallée du Javro et le Plasselbschlund, par le sommet. Suite à l'accord (garantir la fermeture des barrières existantes et pose de nouvelles) trouvé avec le syndicat à buts multiples Aergera-Höllbach, maître d'oeuvre, l'opposition a été retirée.

Les travaux entrepris ont été bien plus importants que ceux exposés dans le dossier d'enquête. L'amélioration légère de la piste agricole, soit deux bandes de roulement sur une partie du tronçon uniquement, s'est transformée en route alpestre sur toute sa longueur avec places d'évitement. Fin 2011, les faits ont été dénoncés au Ministère public, à la suite de quoi le syndicat a mis à l'enquête les travaux réalisés pour régularisation à posteriori. Pro Natura s'y est opposée et demande la remise en état si des mesures correctes de compensation et l'interdiction de circuler ne sont pas mises en œuvre.

Breccaschlund

Notre recours contre l'assainissement des dessertes dans le Breccaschlund, déposé en 2012, est toujours pendant à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. Une solution se dessine et une convention, limitant les impacts et garantissant la mise en œuvre des mesures de compensation, pourrait être signée début 2014 entre le syndicat à buts multiples Schwarzsee et notre association. Ceci permettrait le retrait du recours et le lancement des travaux ce printemps.

Höhenweg autour du Lac Noir

Le Tribunal cantonal nous a donné raison : l'autorisation spéciale délivrée pour la construction d'un sentier entre les valloons de la Brecca et des Recardets est annulée. L'affaire est renvoyée à la Direction de l'aménagement, des constructions et de l'environnement pour complément d'instruction. Les aménagements, situés en partie dans un site inscrit à l'Inventaire fédéral des paysages, doivent notamment être soumis à la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage pour expertise. Rappelons que les travaux (terrassement et installation d'un escalier en métal dans une zone encore épargnée, voir rapport annuel 2011) avaient été effectués sans permis de construire. La décision du Tribunal, tombée le 8 mai 2013, n'a pas encore été suivie de mesures concrètes par le canton!

Zone de tranquillité

Dans le cadre de la mise sur pied de la Zone de tranquillité de la Berra, exigence de l'OFEV liée aux nouvelles installations de remontées mécaniques, Pro Natura est intervenue sur plusieurs points afin que cette zone serve au mieux la protection du Tétras lyre. Elle a demandé entre autres l'élargissement de la période de restriction aux besoins de l'espèce (du 01.12 au 31.07), l'interdiction totale des chiens durant ce laps de temps et leur tenue en laisse le reste de l'année, un concept d'information, de signalisation et de coercition efficace. Initialement prévue du 1er janvier au 30 juin, la période de protection a été rallongée d'un mois et débute le 1er décembre. Le mois de juillet ne sera donc pas «protégé» alors que les jeunes Tétras sont très vulnérables à cette époque. En matière de sensibilisation, en sus de panneaux d'information, un ranger parcourra la Zone de

tranquillité les jours d'affluence. Enfin, on ne touche presque pas aux chiens qui devront quand même être tenus en laisse durant la période de restriction.

Groupe Jeunes+Nature

Huit excursions ont été organisées de mars à décembre. Du sauvetage des amphibiens à la construction et la pose de nichoirs à oiseaux, en passant par la «chasse» aux sangliers, la fabrication du fromage d'alpage, la création d'œuvres d'art, l'observation de l'avifaune, les portes ouvertes chez les crapauds, et finalement la fête de Noël, les sujets étaient divers et variés. La fréquentation aussi! Entre 3 et 15 enfants ont participé à six sorties. Deux ont malheureusement dû être annulées par manque d'inscriptions.



Posé d'un nichoir fabriqué par les enfants

Tissineva

Pour mémoire, il s'agit de la transformation d'un chalet d'alpage en hôtel d'altitude à Charmey. Le Tribunal cantonal ayant donné raison à Pro Natura, le promoteur a dû fournir un rapport prouvant que son établissement répond à un besoin. Sur cette base, le canton a accordé les autorisations nécessaires à la restauration, mais pas à l'hôtellerie. Pro Natura, estimant que le besoin n'est toujours pas prouvé, a fait à nouveau recours, de même que le promoteur qui conteste l'interdiction de l'hôtellerie. En octobre 2013, le Tribunal cantonal a rejeté les recours. Ce jugement ne nous semblant pas assez fondé, nous avons porté la cause devant le Tribunal fédéral (04.12.2013).

Lidl à Sévaz

En 2011, la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) mettait comme condition au Plan spécial Lidl une limitation des mouvements poids lourds afin de cadrer les activités du grand distributeur et de protéger les populations touchées par le trafic supplémentaire du futur centre de distribution. Cet été, arguant que les installations ne seraient pas économiquement viables si le trafic poids lourds était limité, Lidl a mis à l'enquête la modification du Plan spécial et du permis de construire avec pour but de supprimer cette clause. Pro Natura s'est jointe à l'ATE et au WWF pour faire opposition à cette modification qui pourrait conduire à une forte augmentation du trafic sur un tronçon traversant un corridor à faune d'importance suprarégionale.

PAL Massonnens

Nous avons fait opposition au plan d'aménagement local de Massonnens mis à l'enquête au mois d'avril. La révision de ce PAL entendait créer une zone de loisirs au lieu-dit «La Prillaz», pour légaliser des installations existantes considérées jusque-là comme illégales, car sans permis et hors zone.

Située à l'écart du village et non desservie par les transports publics, cette zone de loisirs est problématique. De plus, l'accès existant est une route forestière qui, de par la législation, n'est pas ouverte au trafic. Nous craignons donc que se développe une activité touristique classique qui perturbera une région encore préservée. Suite au rejet de notre opposition par la commune, nous avons fait recours auprès de la DAEC.

Voie historique épargnée

A Chiètres, notre intervention a permis d'épargner un chemin creux mis en danger par un projet de lotissement. L'élargissement prévu aurait fait payer un lourd tribut à la haie qui le borde, dont des chênes centenaires. Notre opposition a permis de modifier le projet. Seule une partie minime du chemin sera modifiée. En outre, une plantation d'essences en station complètera la haie qui sera bordée d'une

bande herbeuse extensive (pré fleuri) du côté des habitations.

Bassin de rétention à Avry

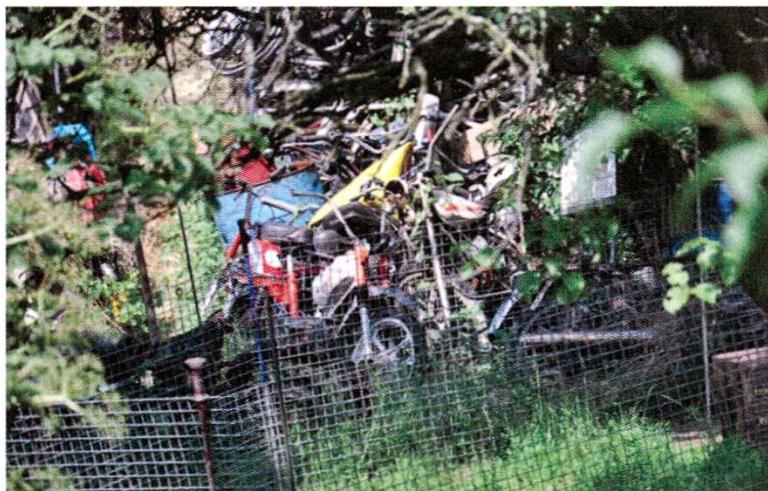
Les eaux claires de la Zone d'Activités de Rosé, commune d'Avry, sont actuellement dirigées dans le ruisseau du Ruz, avec pour conséquence un fort marnage en cas de pluies abondantes. La commune doit construire un bassin de rétention afin de lisser ces crues. Elle a prévu ces travaux en zone forêt afin de ne pas «empiéter» sur les surfaces constructibles. Comme compensation, un «biotope aquatique» était prévu au point le plus bas du bassin, donc inutile car régulièrement lessivé. Considérant notamment que la Zone d'Activités doit inclure les installations nécessaires à gérer l'évacuation des eaux claires, nous sommes intervenus. La commune nous a entendus et modifie actuellement ses plans.

Le travail de garde-fous

Le travail de la section est ponctué par des dénonciations concernant surtout des haies détruites ou des dépôts de déchets illicites. Cette année, nous avons également dénoncé deux jardineries qui offrent toujours à leur clientèle des plantes interdites de vente selon l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement. Ceci après qu'elles n'ont pas répondu à notre demande (en 2012) de retrait de leur assortiment des plantes en question. La procédure est en cours.

La Sarine

Du barrage de Rossens à celui de la Maigrauge, la Sarine est inscrite à l'Inventaire fédéral des zones alluviales. Comme nous le disions en 2012, par manque de crues, le cours d'eau et son écosystème alluvial étouffent. Depuis des années, les discussions avec le canton et groupe E se poursuivent afin d'améliorer la situation. Aujourd'hui, même si une solution semble se dessiner, le dossier peine à avancer alors que la Petite-Sarine s'asphyxie. Le cas des nouvelles turbines installées sans mise à l'enquête par groupe E à la centrale électrique d'Hauterive en 2005, que nous dénoncions en 2010, n'est toujours pas réglé. Un avis de droit produit par Pro Natura, le WWF, la Fédération fribourgeoise des sociétés de pêche et la Frayère confirme que ces travaux nécessitent un permis de construire, voire une nouvelle concession au vu de l'impact sur le cours d'eau et de l'augmentation de la capacité de production électrique. Les différents services de l'Etat sont arrivés à la même conclusion. Groupe E réfute tous les arguments avec la bénédiction du Conseiller d'Etat responsable du dossier. Deux affaires à suivre!



Exemple de décharge sauvage en zone agricole

Invitation à tous les membres

Assemblée générale 2014

Les commissions et consultations

Pro Natura Fribourg siège dans plusieurs commissions consultatives cantonales dont celles des sites pollués, de l'énergie, de la gestion des eaux, des réseaux écologiques dans l'agriculture et du Musée d'histoire naturelle. Notre travail consiste à défendre les intérêts de la nature face aux autres intérêts qui y sont représentés. Autant dire que la tâche est ardue et pas toujours gratifiante. Nous y représentons parfois le WWF qui lui siège dans d'autres commissions en notre nom. Outre l'influence directe limitée que les membres ont sur les projets de lois, de règlements ou autres objets qui y sont discutés (n'oublions pas qu'il s'agit d'organes consultatifs), la participation à ces commissions permet de créer un précieux réseau dans des milieux divers et de nouer des contacts importants pour notre travail quotidien.

Cette année, nous avons aussi répondu à quatre consultations :

- La Regionalplanung Sense
- Le projet pilote de zone de tranquillité pour la faune sauvage à la Berra (voir page 4)
- Les lignes directrices cantonales sur les contributions à la qualité du paysage dans l'agriculture
- Le règlement sur la protection de la nature et du paysage

Les documents sont disponibles sur notre site www.pronatura-fr.ch > Nos interventions.

Impressum

Pro Natura Fribourg
Rte de la Fonderie 8C, CP 183, 1700 Fribourg
026 422 22 06
pronatura-fr@pronatura.ch
www.pronatura-fr.ch

Textes: José Collaud, Emanuel Egger, Jacques Eschmann, Yolande Peisl

Photos: Pro Natura Fribourg, Jean-Claude Monney, Emanuel Egger

Mise en page: Delphine Kolly Bureau d'Ecologie

Impression & distribution: Cric-Print Martly

Tirage: 2'800 ex. français, 1'000 ex. allemand

Merci à Alex pour son dessin!

Le vendredi 9 mai à 18h30 (ATTENTION, nouvel horaire)

Biologie végétale, salle de séminaire 0.109

rue Albert-Gockel 3, Université de Fribourg

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'AG 2013 (disponible sur place ou sur www.pronatura-fr.ch)
2. Rapport d'activités du président et des chargés d'affaires
3. Rapport du groupe Jeunes + Nature
4. Approbation des comptes et rapport des vérificateurs
5. Election et démission (comité et conseil des délégués)
6. Proposition relative à l'exhaustivité des rapports annuels
7. Divers

Suite à l'Assemblée générale, nous proposons une

Excursion à l'Auried

**Notre réserve naturelle dédiée à la rainette verte, mais pas seulement...
sur inscription pour des raisons d'organisation**

Transport en commun organisé par nos soins

20h00 : rassemblement à l'arrêt de bus « Jardin botanique, Ligne 7 »

Départ en bus privé pour Kleinbösingen

20h30 : découverte de l'Auried, d'une partie de ses habitants et du chant de la rainette

23h00 : retour à Fribourg

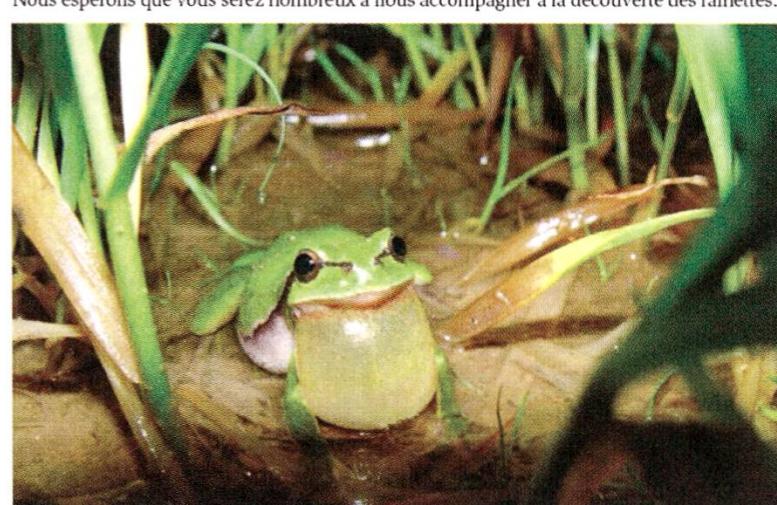
Équipement : bonnes chaussures (pas de bottes en caoutchouc), vêtements adaptés à la météo (il peut faire froid à cette saison), lampe de poche, ou mieux, lampe frontale.

Cette excursion est ouverte à tous, même si vous n'avez pas participé à l'AG.

Veuillez vous inscrire jusqu'au 25 avril à pronatura-fr@pronatura.ch ou au 026 422 22 06

Merci d'indiquer le nombre de participants et si vous nous rejoignez après l'AG seulement.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous accompagner à la découverte des rainettes.



La rainette mâle chante pour attirer sa dulcinée